Développer l'accueil social à la ferme

Objectifs

■ Expliquer les caractéristiques des publics et les spécificités de leur problématique.
■ Décrire son projet d'accueil social au regard de ses envies et capacités. ■ Définir sa posture vis-à-vis des travailleurs sociaux et des personnes accueillies.

Enjeux

L'accueil social à la ferme se développe ! Il s'agit d'accueillir des jeunes ou des adultes dont les situations de vie, d'éducation ou professionnelles les amènent à être en rupture. Cette formation, organisée par la FR CIVAM Occitanie, apportera aux agriculteurs les connaissances, les compétences, le recul et les outils nécessaires au développement d'un projet d'accueil social.

Contenu

■ Tour d'horizon de l'accueil social en milieu rural.
■ Posture de l'accueillant dans son projet d'accueil : motivations, représentations…
■ Langage professionnel et cadre de référence.
■ Les spécificités des publics : besoin, rythme, problématique, capacité.
■ L'importance du support «lien à la terre».
■ Relation vis-à-vis de l'institution prescriptrice.
■ Posture vis-à-vis de l'éducateur ou du travailleur social.
■ Posture vis-à-vis de l'accueilli.
■ Définition de son projet personnel.

Infos complémentaires

Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 01/01/1970

Tarifs
Non agricole 140€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Autres situations (demandeurs d'emploi, RSA, salariés, ...): nous contacter.

Plus de renseignements
Esther DIAZ PEREZ
diaz.perez@civamgard.fr
FD CIVAM du Gard
216 Chemin de campagne
30250
SOMMIERES
Tel. 04.66.77.11.12
N° d'organisme de formation : 91.30.00.40.930

Taux de satisfaction : %

Apportez votre pique-nique!

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

date à définir (7hrs) 34000 Montpellier A définir.

Co-organisateur(s)

Partenaire(s)

Financeur(s)

Financement de la formation et pièces à fournir

Bulletin d'inscription

Nom ____

Prenom ____

Adresse ____

____

____

Courriel ____

Tél ____________________________________

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)